

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 35/2026

OBJET : CONSTRUCTION DU POLE ASSOCIATIF INTERGENERATIONNEL – ATTRIBUTION DU MARCHÉ

L'an deux mil vingt-six, le 30 mars à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 mars 2026

Présents : BRUNET Michel, MARKARIAN Jean-Maurice, VIGNE Amélie, THEOLAIRE Joël, PONSON Aline, BERTUCCI Sandrine, BETTON Daniel, BOULICAULT Guillaume, BRESCIANI Gaël, BRUNET Rémy, DESCHLER Marine, DESMEURE Juliane, FAURE Nathalie, GRANGER Véronique, LEONARD Myriam, MARTIN Océane, NODON Séverine, OGHDAYAN Adeline, PITOT Patrice, RADIGUET Nicolas, REYNAUD Grégory, TERRAS Tanguy, DAUJAN Nicolas, GUIBERT Annie, FAURE Christophe, VESCOVI Jean-Marc.

Excusée : GRIGNON Aurélie pouvoir à BRUNET Rémy

Mme Nathalie FAURE est désignée Secrétaire de Séance.

M. le Maire présente au Conseil Municipal les résultats de la consultation relative à la construction du Pôle associatif intergénérationnel.

Le rapport d'analyse des offres, établi par M. Thierry FABRE, architecte, sur la base des critères définis dans le règlement de consultation (60 % pour la valeur technique et 40 % pour le prix), met en évidence le bon rapport qualité-prix des offres suivantes :

	Lots	Entreprises	Montant HT
1	Terrassement VRD	BOISSET TP	148 617,28 €
2	Maçonnerie, Gros œuvre	MSAVEL Maçonnerie	265 123,70 €
3	Charpente bois - Couverture - Zinguerie	MOULIN Charpente	149 225,54 €
4	Etanchéité	SAPEC - RA	37 000,00 €
5	Revêtements des façades – Isolation thermique Ext	BASAGAG FACADES	89 631,51 €
6	Menuiseries extérieures	DELORME BATTANDIER	77 700,00 €
7	Plâtrerie Peinture	THEROND PLAFONDS	66 004,42 €
8	Menuiseries intérieures	MENUISERIE VAREILLE	37 807,25 €
9	Carrelage faïences	GOKCE CARRELAGES	43 799,14 €
10	Electricité	MARGIRIER Electricité	58 136,04 €
11	Chauffage – Ventilation – Plomberie	ROLAND GARD	93 268,00 €

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'attribuer les marchés pour l'ensemble des lots aux entreprises désignées ci-dessus,
- Autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution du marché.
- Précise que les crédits nécessaires seront ouverts au budget primitif.

Ainsi fait et délibéré, à Mercurool-Veauines, les jour, mois et an susdits.

Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le 31/03/2026
ID : 026-200056547-20260330-DE_2026_35-DE

Le Maire,
Michel BRUNET

